

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pose de la 1^{ère} pierre du bâtiment « cœur » d'Euraénergie

Le 31 mai 2023 a été posée, sur le Môle 2 à Dunkerque, la première pierre du bâtiment cœur d'Euraénergie, en présence de Patrice Vergriete, maire de Dunkerque et président de la Communauté urbaine, et de Son Excellence Niels Engelschiøn, ambassadeur de Norvège en France. Appelé à ouvrir ses portes à la fin du 2^{ème} trimestre 2024, ce parc d'activités et de formation consacré à la transition énergétique, la décarbonation et l'économie circulaire incarnera le nouveau modèle dunkerquois, fer de lance de l'industrie décarbonée du XXI^e siècle.



Sur le parvis d'Euraénergie © Cabinet Snøhetta

Un parc d'innovation au service d'une dynamique de transformation économique du territoire

Dans le sillage des États généraux de l'emploi local lancés en 2014 par Patrice Vergriete, la volonté de refonder l'économie dunkerquoise s'est traduite par une ambition collective : faire de la 1^{ère} plateforme énergétique d'Europe le territoire industriel du futur en réussissant la transition vers une industrie décarbonée et des énergies nouvelles du 21^{ème} siècle dans le but de répondre aux grands enjeux climatiques, économiques et sociaux de notre époque.

C'est pourquoi la Communauté urbaine de Dunkerque a développé le projet Euraénergie dans le but de créer un parc d'activités et de formation ayant un rayonnement international capable d'impulser une dynamique d'innovation, d'attractivité et de développement multiple, tant sur le plan économique et énergétique que sociétal et urbain.

Incarnant cette dynamique de transformation du territoire placée sous la bannière de « Dunkerque, l'énergie créative », le parc Euraénergie se présente donc comme un outil d'animation de l'écosystème industrialo-portuaire dunkerquois sur les grands domaines d'expertise que sont la transition énergétique, la décarbonation de l'industrie et l'économie circulaire. Domaines qui nourrissent actuellement des discussions entre le territoire, des opérateurs économiques et la Norvège au sujet de la récupération et du stockage du CO2 émis par l'agglomération.

Euraénergie : un parc de 5 hectares au service de l'innovation

Appelé à ouvrir ses portes d'ici la fin du 2^{ème} trimestre 2024, ce parc d'activités et de formation lié à l'énergie mettra notamment à disposition des halles technologiques pour permettre aux entreprises,

start-ups et étudiants-ingénieurs d'expérimenter et d'innover à partir des ressources énergétiques propres au Dunkerquois.

Installé sur 5 hectares, il constituera ainsi un centre de recherche majeur sur lequel s'appuyer pour étudier la faisabilité des projets structurants pour le territoire (réseaux électriques, de chaleur, de CO₂, d'hydrogène, d'eau industrielle...) et contribuera au développement de l'écosystème dunkerquois en encourageant le développement de nouvelles filières connexes en matière de recherche et développement et de développement technologique tout en accompagnant d'une part les porteurs de projets dans leur création d'entreprise (rôle d'incubateur) mais également les industries engagées dans leur process de décarbonation (ArcelorMittal, Aluminium Dunkerque, Ferroglobe, Eramet Comilog, Eqiom...)

Un bâtiment au cœur de l'innovation technologique



Plan masse du parc d'innovation Euraénergie avec localisation du bâtiment cœur

Construit au môle 2 à proximité du centre-ville de Dunkerque, le bâtiment cœur d'Euraénergie proposera **4 400 m²** avec une **vocation multifonctionnelle** en tant que :

- Démonstrateur** de l'état actuel de l'art en matière de performance énergétique et de gestion de l'énergie ;
- Support d'expérimentations** relatives à la production, au stockage et à la gestion de l'énergie ;
- Plateforme de recherche** pour les domaines relatifs à l'efficacité énergétique dans l'industrie, à l'utilisation de l'hydrogène et aux systèmes énergétiques intelligents ;
- Vitrine** pour les activités de recherche et d'innovation exercées au sein du site.



Vue intérieure du bâtiment
© Cabinet Snøhetta

Sur trois niveaux, il se composera notamment d'un show-room, de halles technologiques, de locaux d'appui aux projets (incubation), d'espaces de co-working, d'un amphithéâtre et d'un campus. Présentant une ossature mêlant le bois et l'acier, ce bâtiment bénéficiera d'un large parvis depuis l'entrée du môle 2 et d'un patio verdoyant en cœur d'îlot



Un patio verdoyant
© Cabinet Snøhetta

Une construction à l'efficacité énergétique exemplaire

Propriété de la CUD mais animé par un Groupement d'intérêt public (GIP) Euraénergie comprenant également l'Agence d'urbanisme, Dunkerque Promotion, le Grand Port Maritime de Dunkerque, Pôlénergie et Ecopal, ce bâtiment dont l'investissement en travaux s'élève à 11,7 millions d'euros se distinguera également par ses performances sur le plan architectural.

Conçu par le cabinet norvégien Snøhetta, le bâtiment cœur d'Euraénergie concilie la qualité architecturale de ses espaces et leur intégration paysagère à une exigence énergétique exemplaire marquée notamment par :

- L'atteinte à minima du niveau Energie 3 du référentiel Energie Carbone (E+C-);
- La performance de l'enveloppe du bâtiment renforcée avec l'atteinte pour les besoins bioclimatiques de l'objectif BEPOS Effinergie 2017.

Dans le cadre de cette exemplarité, il a ainsi été décidé de renforcer certaines exigences énergétiques par :

- Un complément de production photovoltaïques (Energie 4)

Le bâtiment cœur sera recouvert de panneaux photovoltaïques posés sur une toiture volontairement déstructurée pour capter le plus efficacement possible les rayons du soleil ; ce qui lui permettra de produire de l'énergie bien au-delà de ses besoins. Le dimensionnement de l'installation photovoltaïque vise une production équivalente au niveau E4 du label E+C- soit environ 225 264 KWh Ef/an.

- Un enveloppe thermique passive pour les locaux tertiaires (hors halles technologiques) tout en favorisant les confort hiver /été des usagers.

Le confort d'hiver est amélioré naturellement par la compacité du bâtiment qui limite les déperditions ainsi que la prise en compte des vents dominants Sud-Ouest et Nord-Est. La façade Sud présentera un débord de toiture tandis que les menuiseries seront équipées de protections solaires adaptées aux orientations.

A l'exception des halles technologiques, l'ensemble du bâtiment sera composé de menuiseries à triple vitrage dont la performance énergétique sera liée à l'orientation. Ceux-ci permettront de supprimer à minima 75% des apports solaires l'été, et ainsi de réduire considérablement les surchauffes des espaces exposés.

Patrice VERGRIETE, maire de Dunkerque et président de la Communauté urbaine :

« Ce parc d'innovations symbolise le renouveau économique de notre territoire et conforte notre attractivité retrouvée en lui donnant une impulsion supplémentaire sur le terrain de la recherche, du développement technologique et de l'innovation énergétique. A travers Euraénergie, notre ambition collective est plus que jamais d'être un modèle de l'industrie du 21^{ème} siècle en proposant des solutions décarbonées motrices pour le développement économique du Dunkerquois ».

Contact presse :

Olivier COPPIN - Direction de la Communication mutualisée - CU et ville de Dunkerque -
Tel : 03 28 23 69 57 ou 06 84 75 97 36 - Email : olivier.coppin@tud.fr